

L'HAÏTIEN EXPATRIÉ,

No 242

COMEDIE EN TROIS ACTES ET EN PROSE.

Représentée aux Cayes en 1804

DÉDIÉ

AU GENERAL DE DIVISION GERRARD, COMMANDANT EN CHEF
L'ARMEE DE S. M. I. DANS LE DEPARTEMENT DU SUD,



P. FLIGNAU,

HAÏTIEN.

à M^r Carvin Professeur au Collège au Prince

CAYES,

NOVEMBRE 1804, AN 1ER. DE L'INDÉPENDANCE.

*Pièce
8^e Yf*

Quelques personnes m'ayant témoigné le désir d'avoir cette petite pièce, j'ai cru devoir la faire imprimer. Je serai heureux si elle leur procure quelque plaisir ; je le serai encore plus si elle leur rappelait le souvenir d'un homme que la mort a trop tôt enlevé à ses parens, à ses amis et à sa patrie.

Le neveu de l'auteur,

ALFRED GIQUEL.

Port-au-Prince, le 12 Novembre 1840.

GÉNÉRAL,

L'encouragement que vous donnez aux jeunes-gens qui, comme moi, désirent de cultiver les faibles talens que la nature leur a départis, m'a enhardi à prendre la liberté de vous dédier cette petite Comédie.

Si cet essai obtient votre approbation, vous qui honorez quelquefois nos spectacles de votre présence, je m'estimerai heureux d'y avoir consacré une partie de mes veilles, et je redoublerai d'efforts pour continuer à mériter votre suffrage, qui est l'unique ambition de

Votre très-humble, très-obéissant,
et très-attaché serviteur,

Pre. FLIGNAU.

Paris le 12 novembre 1804

Cayes, le 12 novembre 1804, an 1er. de l'Indépendance.

PERSONNAGES.

ALIX , jeune Haïtien , expatrié.

M. MORELO , négociant Danois.

LINDOR , ancien officier de Saint-Domingue.

KENESIS , homme noir , commandant la milice de couleur.

Un officier Danois.

Le juge du pays.

Troupe des réfugiés , personnages muets.

La scène est à Saint-Thomas.

L'HAÏTIEN EXPATRIÉ ,

COMEDIE.

ACTE PREMIER.

SCENE I.

[ALIX, M. MORELO.

ALIX , seul sur le port , livré à ses réflexions.

Grâce aux soins d'un brave homme , me voilà enfin parvenu à descendre dans ce pays ! Que de revers , grand Dieu ! forcé d'abandonner ma patrie , pour éviter les fureurs d'une nation qui n'a d'autres reproches à me faire , que de l'avoir trop fidèlement servie ; j'arrive dans une île neutre ; on ne me permet pas de débarquer , parce que je ne suis pas blanc... Il a fallu que l'armateur s'intéressât à moi , et employât tout son crédit , pour obtenir mon admission dans le pays. Cet homme m'a obligé sans me connaître ; mon premier devoir doit être de lui témoigner ma reconnaissance , et lui rembourser ce qu'il a pu dépenser pour moi ; car je crois qu'avec les Danois , comme avec les autres nations , l'argent est l'âme de toutes les affaires.

(Apercevant son bienfaiteur).

Monsieur , j'ai l'honneur de vous saluer ; je cherchais votre demeure.

M. MORELO.

Bonjour , jeune-homme. Eh bien ! que dit le cœur !

ALIX.

Hélas ! Monsieur, mon cœur dit qu'il se sent tout à vous ; il est plein du souvenir des bienfaits dont vous m'avez comblé : veuillez, je vous prie, agréer l'assurance de ma vive reconnaissance. D'après les obstacles que vous avez surmontés pour m'introduire dans cette place, vous devez avoir beaucoup dépensé : je vous prie de me faire connaître ce que je vous dois, y compris les frais de mon passage.

M. MORELO.

Vous êtes bien curieux ! pourquoi me faites-vous cette question ?

ALIX, avec attendrissement.

Pour vous payer, Monsieur.

M. MORELO.

Bah ! je ne vous demande point d'argent : vous en avez donc beaucoup ? De quel pays êtes-vous ?

ALIX.

De Saint-Domingue.

M. MORELO.

Ha ! ha ! de Saint-Domingue ! De parens honnêtes, à ce qu'il paraît. Eh bien ! comment y est-on ? Les Français sont-ils toujours battus par les nègres ?

ALIX.

Je n'en sais rien, Monsieur.

M. MORELO.

Enfin, quel est le sujet de votre voyage ? êtes-vous adressé à quelqu'un ?

ALIX.

Non, Monsieur. Les horreurs qui s'exercent dans ma patrie,

m'ont forcé de chercher ailleurs un asile. J'aime la tranquillité, et si je puis travailler ici, c'est tout ce que je désire : peut-être un jour pourrai-je rejoindre ma famille avec plus de sécurité.

M. MORELO.

Du train que ça va, ma foi ! vous trouverez peu de connaissances : vos compatriotes sont voués à une proscription générale ; ils subiront le même sort des noirs et jaunes de la Guadeloupe. Des troupes sans nombre envahiront cette île, et ils seront, je crois, bien vite réduits.

ALIX, avec étonnement.

Mais, Monsieur, dites-moi, je vous prie, personne ne sera épargné ?

M. MORELO.

Hem ! je ne sais pas trop. Ils ont voulu lutter contre la France, eh ! c'est lutter contre le pot de fer. Vous êtes fort heureux, vous, de vous trouver ici ; travaillez tranquillement, et ne fréquentez que d'honnêtes gens. Si vous avez besoin de moi, vous me trouverez toujours disposé à vous obliger. Allons, bonjour. (Il sort.)

ALIX.

Recevez, je vous prie, mes sincères remerciemens.

M. MORELO, en s'en allant.

C'est bon, c'est bon.

ALIX, seul.

Grand Dieu, quelle générosité ! m'accorder de si puissans secours sans me connaître, et sans aucune recommandation. Il est donc bien vrai qu'il est de belles âmes dans tous les lieux de ce globe, même dans ceux où la perversité est l'étude dominante. Cette seule pensée est faite pour apporter quelque adoucissement à ma malheureuse situation.

SCENE II

LINDOR, ALIX.

LINDOR, avec précipitation.

Bonjour, mon camarade ! Est-ce vous qui arrivez de St.-Domingue ?

Oui.

Vous êtes de mon pays ; en vous rencontrant, j'éprouve une bien douce satisfaction.

ALIX.

Vous êtes créole de Saint-Domingue ! et de quel département ?

LINDOR.

Créole, non : les marques que je porte sur ma figure ne laissent pas de doute que je suis Africain ; mais les sentiments que je conserve pour votre pays où j'ai long-temps vécu, me donnent le droit de prendre cette liberté. Dites-moi, je vous prie, comment avez-vous laissé nos frères ?

Etes-vous resté long-temps à Saint-Domingue ?

LINDOR.

Oui, mon ami ; j'y ai acquis ma liberté. J'ai encore dans cette île des amis qui me sont chers, avec lesquels j'ai partagé bien des dangers et de la misère, en combattant pour nos droits communs, et ensuite pour cette nation qui nous décerna aujourd'hui une si belle récompense !... Mais, donnez-moi donc quelques nouvelles sur l'état actuel de cette chère patrie.

ALIX, avec circonspection.

Eh ! par quel hasard vous trouvez-vous ici ?

LINDOR.

Une guerre civile, allumée par nos barbares ennemis, entre les chefs qui commandaient alors, entraîna sur cette malheureuse terre d'affreuses calamités : mon chef prit le parti de se retirer de l'île, et par fidélité je l'ai suivi. Je fus pris par les Anglais ; j'ai gémi, pendant deux années, de prisons en prisons ; et au moment que j'ai recouvert ma liberté, et que je me berçais de l'espoir flatteur de revoir ce pays, j'apprends que les Français exercent sur notre classe les plus grandes horreurs. Cette circonstance inespérée me force de séjourner encore ici jusqu'à un temps plus heureux... Mais, dites donc, on assure qu'ils sont en ce moment entre l'enclume et le marteau : est-ce vrai ?

ALIX.

Sur le tableau que vous me faites, je crois vous avoir vu dans la 5e. demi-brigade du Sud.

LINDOR.

Oui, mon ami, c'est moi. J'ai eu le malheur de perdre mes brevets, mais j'ai tiré de bons certificats qui me serviront peut-être un jour. Que sait-on ? Il ne faut jamais désespérer. On dit déjà que les affaires prennent une bonne tournure. Racontez-moi donc cela ?

ALIX.

Où demeurez-vous ?

LINDOR.

Ici, tout près. Je fais le perruquier, en attendant mieux, vivant de l'espoir de rejoindre nos frères. Quant à vous, je ne vous quitte plus. Venez mon camarade, partager le fruit de mes épargnes. Votre rencontre me récompense de deux années de peines et de misères.

x Général Rigaud

ACTE SECOND.

SCENE I.

(Lindor avec sa boîte sous le bras, entrant de chez ses pratiques, et parlant.)

Il est temps, je crois, de rentrer, car j'ai grand'faim. J'ai laissé seul ce pauvre Alix, depuis ce matin. Il doit être plongé dans des réflexions, ma foi, bien tardives. Il regrette de n'avoir pas joint ses frères et d'être venu dans un pays dont il ne peut supporter les usages : mais, comme dit ce sage, on ne voit jamais l'erreur trop tard ; il pourra un jour se servir de cette petite leçon.... J'aperçois quelqu'un. Y a-t-il quelque chose de nouveau. Voilà un costume qui ne m'annonce jamais rien de bon.

SCENE II.

UN OFFICIER, LINDOR.

LINDOR.

Bonjour, capitaine, voulez-vous vous faire raser ?

L'OFFICIER.

Ni me faire peigner. Il vous est ordonné de vous trouver à dix heures, chez le juge. Parlez à vos camarades, afin qu'ils s'y rendent.

LINDOR.

Pourquoi faire, s'il vous plaît.

L'OFFICIER.

Pourquoi faire !... il faut donc vous rendre compte de tout quand vous serez là, vous le saurez. (Il sort.)

SCENE III.

LINDOR, ALIX.

LINDOR.

Allons, toujours des assemblées qui n'annoncent rien de bon ! C'est peut-être pour nous demander encore de l'argent ; car ils ne veulent nous voir que pour nous arracher à chaque instant, le peu que nous avons tiré du saire de deux mois de travail. (Voyant Alix.) Ah ! te voilà ! qui as-tu laissé la boutique ?

ALIX.

J'ai fermé la porte, et je te cherchais pour te dire qu'un officier y a passé pour nous ordonner de nous rendre chez le juge, ce matin, à dix heures précises.

LINDOR.

Eh bien ! mon ami, il est bientôt l'heure : il faut être exact avec ces gens-là, si l'on ne veut pas déboursier.

ALIX.

Cette visite me chagrine ; car aucun d'eux ne me connaît..

LINDOR.

Tu n'as donc pas été, lors de ton arrivée, voir ce commandant Kénéli ?

ALIX.

Non, mon ami, je ne l'ai pas encore vu.

LINDOR.

Tu as eu tort de n'avoir pas rempli cette formalité : c'est un méchant homme, tout noir qu'il est, et auquel il ne fait pas, ma foi, trop bon se fier.

ALIX.

Comment ! il ne protège pas, dans son commandement, ses malheureux frères qui sont réfugiés ici ?

LINDOR.

C'est, te dis-je, un scélérat. Enrichi et endoctriné par les blancs, qui, avec des caresses et quelques patagones, * le porteraient à te tuer, moi et tous les nègres et mulâtres des îles danoises. En un mot, cher ami, c'est un Laplume danois.

ALIX.

Mon Dieu! mon cher Lindor!... ce tableau me fait frémir!.. Que je suis à plaindre!.. Je croyais trouver la tranquillité dans ce pays, et j'y rencontre un Lhoton français... X
un Laplume danois.

LINDOR.

Pauvre enfant! ne te chagrine pas: il fallait bien que je te fisse connaître l'homme à qui nous allons avoir affaire; car tu aurais pu être dupe de son air doux et doux. Viens; passons à la boutique, et nous mangerons un morceau avant d'aller à ce tribunal.

FIN DU SECOND ACTE.

* Patagones, signifie gourdes en langue danoise.

X Juge aux Cayes

ACTE TROISIEME.

SCENE I.

LE JUGE, KENELIS, LINDOR, ALIX.

Le juge paraît dans l'enfoncement, assis devant une table, écrivant avec ses lunettes; Kénélis, décoré, est à son côté, vérifiant des papiers et questionnant les réfugiés. Plusieurs jeunes-gens sont rangés auprès de la table, et se retirent successivement.

KENELIS, à Lindor qui entre avec Alix.

Et vous, qu'avez-vous été à Saint-Domingue?

LINDOR.

Officier dans l'armée du Sud.

KENELIS.

Vous officier! votre général avait un bien vilain goût. Voyons vos papiers.

LINDOR, fouillant dans son porte-feuille.

J'ai eu le malheur de perdre les pièces qui prouvent que j'avais acquis ce titre par mon mérite; mais voilà des certificats de ceux qui m'ont connu, qui l'attestent.

KENELIS, les prenant.

Voyons. (*Il lit*). Liberté, Egalité: voilà des mots bien insignifiants.

LINDOR.

Pourquoi cela?

KENELIS.

Parce que ceux mêmes qui vous avaient donné cette prétendue liberté, vous l'arrachent aujourd'hui.

LINDOR.

Personne ne me l'a donnée; nous la tenons-tous de la nature; et...

KENELIS, *l'interrompant vivement.*

Et !... le fait est, qu'on vous a fait comparaître ici, pour vous signifier qu'il faut payer au gouvernement un droit de huit-cents gourdes par an, pour être autorisé à rester dans le pays, ou partir dans quatorze jours, pour tout délai.

LINDOR.

Mais, commandant...

KENELIS, *d'un ton grave.*

Passez au juge..

LE JUGE.

Son nom ?

KENELIS.

Lindor.

LE JUGE.

Nègre, de Saint-Domingue.

KENELIS.

Oui, mais Africain.

LINDOR, *brusquement.*

Mettez Bambara.

LE JUGE.

Profession ?

LINDOR.

Retruquier, et depuis huit mois dans le pays.

LE JUGE.

C'est bon... A un autre.

KENELIS, *s'adressant à Alix.*

A vous, jeune-homme : de quel pays êtes-vous ?

ALIX.

De Saint-Domingue, mon commandant.

LE JUGE.

Son nom ?

ALIX.

Je me nomme Alix.

LE JUGE.

Quel âge ?

ALIX.

Vingt ans.

LE JUGE, *le regardant.*

Quelle couleur ?

ALIX, *de sang froid, montrant sa figure.*

Voyez...

LE JUGE, *se levant avec colère.*

Voyez !... quelle impertinence ! Voyez, dit-il : il croit peut-être se faire passer pour blanc : on voit bien, maraud, que tu es de ton pays. Si l'on souffre encore ces malâtres français, le pays est perdu.

KENELIS.

J'avoue que son insolence a besoin d'être sévèrement réprimée.



LINDOR, *suppliant* :

Mon juge !.. mon commandant !.. c'est mon camarade ; il est fou ; je vous assure qu'il est aliéné. Pardonnez-lui, je vous prie. Ce jeune-homme a été élevé dans l'aisance, et depuis quelque temps sa vie se traîne dans la plus cruelle adversité ; je vous proteste, sur l'honneur, que cet état affligeant lui a fêlé le timbre.

KENELIS.

C'est égal, je vous entends : s'il est fou, il sera renfermé.

LE JUGE, *avec plus de douceur*.

Faites-le venir, et dites-lui bien qu'il faut qu'il parle, ou qu'il se décide à payer huit-cents piastres.

LINDOR, *à Alix, haut*.

Venez. (*A part, bas*). J'ai dit que tu es fou ; soutiens ce personnage jusqu'au bout, et ne vas pas me compromettre.

ALIX, *bas*.

C'est bon ; sois sans crainte.

LE JUGE, *à Kénélis*.

Lisez l'article qui les concerne, afin que ce fou sâche bien à quoi s'en tenir. (*S'adressant à Alix*). Approchez.

KENELIS, *prenant l'arrêté*.

Ecoutez bien attentivement. (*Il lit*).

Le pays ayant, depuis longtemps, servi de repaire aux brigands de toutes les îles françaises, il est instant qu'ils en soient chassés ; cependant, s'ils consentent à payer au gouvernement un droit de huit-cents piastres par an, ils pourront continuer à y avoir leur résidence. Le délai fixé pour ceux qui n'auront point satisfait aux dispositions du présent Arrêté, sera de quatorze jours.

ALIX, *faisant le fou*.

Quatorze jours !.. Et huit-cents piastres font une belle somme, ma foi !

LE JUGE.

Encore des impertinences !

ALIX.

Non, mon bon juge ; mais voulez-vous m'écouter ?

LE JUGE.

Allons, parle ; qu'as-tu à dire ?

ALIX, *faisant toujours le fou*.

Votre pays, dites-vous, a servi depuis longtemps de repaire aux brigands, et vous voulez les en chasser ; mais moyennant une somme de huit-cents piastres, ils peuvent rester parmi vous, et être respectés, tandis qu'un honnête homme pauvre, ne pourrait y trouver aucun asile. (*Il rit*). Ah !

LE JUGE, *en colère*.

Hors d'ici, vaurien : emmenez cet insensé. Voyez les propos qu'il lance devant moi !

(*Alix et Lindor sortent*).

LE JUGE, *à Kénélis*.

Enfin, que faire, mon cher Kénélis ? Je crois que, dans cette opération, notre recette ne sera pas bien élevée. Je suis extrêmement indigné contre ce mulâtre raisonneur ; il faut qu'il parte sans délai.

KENELIS.

Je suis entièrement de votre avis, mon juge. Et ce nègre, prétendu officier doit aussi déguerpir ; car de tels gens sont trop éclairés pour vivre avec notre peuple ; ils ne peu-

vent, dans les circonstances actuelles, que prêcher une morale subversive de notre système d'administration. Il nous faut ici des gens riches, muets et tranquilles; ils paient à chaque réquisition sans se plaindre: les autres sont trop remuants.

SCENE DERNIERE.

LINDOR, ALIX.

LINDOR.

Eh bien! que dis-tu de l'air doux de cet homme? le ciel n'est-il pas dans ses yeux et l'enfer dans son cœur?

ALIX.

Ah! mon camarade! c'est un monstre; et tu m'avais bien dit la vérité. Grâce à toi j'ai paré ce coup; il pourrait se présenter d'autres affaires plus graves, qu'il faut éviter. J'ai appris des nouvelles certaines de Saint-Domingue, d'un de ces étrangers qui, comme nous, étaient devant le tribunal de ce Laplume de Saint-Thomas: nos frères y sont vainqueurs, et les Français ont évacué cette terre infortunée, qui a repris son ancien nom: nous sommes *Haitiens*. Si de malheureuses circonstances nous ont forcés de nous séparer de nos compatriotes, nous ne devons rien épargner pour nous rallier à eux, et coopérer de toutes nos forces à la conservation de notre pays.

LINDOR, avec vivacité.

Que me dis-tu, mon cher Alix! est-ce un songe? est-ce une réalité?... Dieu juste! consommez votre ouvrage; rendez-nous à la terre de la liberté! Mon ami! mon frère!... trouvons un passage; et je vends peignes, boîtes, poudre, pommade et rasoirs, pour payer les frais; et nous quitterons, sans regret, avec joie, ce vil troupeau d'esclaves!

ALIX.

Qui, mon cher Lindor, nous reverrons encore notre chère

patrie, et nous goûterons le fruit des travaux de nos frères. Fasse le ciel, que le récit de notre histoire, prouve à tout Haïtien, qu'il ne doit plus espérer de sûreté que dans son pays! Et, puissent tous nos concitoyens prendre la ferme résolution de verser la dernière goutte de leur sang pour soutenir l'Indépendance d'Haïti!

LINDOR, embrassant Alix.

Partons, mon cher Alix; le moindre retardement peut amener des obstacles insurmontables à l'accomplissement de l'unique objet de notre ambition. Allons nous embarquer.



FIN.

IMP. AU PORT-AU-PRINCE PAR T. BOUCHEREAU.